



Assemblée générale mardi 5 février 18 h 15 salle de la mairie, Caudan.

Quelle ADEC voulez-vous ?

L'assemblée générale de l'association est le moment privilégié pour dresser le bilan. Vous trouverez dans les pages qui suivent comment nous nous sommes impliqués dans les différents dossiers en 2018.

Si nous avons réussi à mobiliser, bien au-delà de nos adhérents, pour le nettoyage de printemps ou contre les travaux sur le site de Kerustantin, nous nous sommes retrouvés peu nombreux pour nettoyer un ruisseau ou pour la soirée Alimenterre. Les compte-rendus de conseil d'administration que nous tenons à envoyer après chaque réunion ne suscitent pas plus d'échos que notre stand au forum des associations ne reçoit de visite...

Pourquoi l'association n'arrive-t-elle pas à intéresser ses adhérents, en dehors des membres, présents ou passés, de son conseil d'administration ? Attitude de consommateurs qui considèrent l'ADEC comme une assurance contre des projets néfastes près de chez soi ? Déception face à des actions qui ne correspondent pas à vos attentes ?

Pour y voir plus clair, nous vous donnons la parole. Vous trouverez ci-joint un questionnaire. Vous pouvez l'utiliser pour nous faire part des vos souhaits ou nous signaler des atteintes à l'environnement à combattre. Nous comptons sur vos réponses,

Ph.L.

Rapport d'activité *Philippe Lapresle*

Nettoyage de printemps des chemins et bas côtés



80 personnes environ y ont participé le 17 mars à l'appel de l'ADEC et de 6 autres associations. 640 kilos (hors bouteilles de verre) ont été ramassés, soit un peu moins (c'est heureux !) qu'en 2017. La date retenue était plus précoce qu'en 2017, permettant le ramassage avant la pousse de l'herbe.

La date retenue pour le ramassage

2019 est le samedi 16 mars. Il faudra une meilleure répartition des sacs de collecte : 3 sacs par groupe de 3 (un pour le verre, un sac jaune et un pour le tout venant).

Nous proposerons une conférence sur les déchets quelques jours auparavant (jeudi 14 mars, à confirmer). Plusieurs contacts ont été pris par Christian Joubier : l'association Zéro Waste d'Auray et l'épicerie La Terre Native d'Hennebont pour voir comment aller vers le « zéro déchet », la responsable de la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets à l'agglomération pour situer les enjeux et éclairer sur les actions menées.

Aménagement du site de Kergoff : des phases contrastées



Temps 1 : un assèchement sans information préalable

Une réunion publique sur le devenir de l'étang a eu lieu le 10 juillet. L'annonce dans la presse était très discrète, aucune affiche à la porte de la mairie. De plus, un conseil municipal était annoncé pour le surlendemain avec pour point n°1, l'approbation du projet de réaménagement ! La décision était prise, la réunion publique a donc été une réunion d'information, en aucun cas de consultation ou de concertation.

La décision de la disparition de l'étang et de la restauration du lit du ruisseau a été présentée comme la solution la meilleure (répondant aux objectifs de lutte contre l'envasement, de rétablissement de la continuité écologique, d'amélioration de la qualité de l'eau en luttant contre le réchauffement) et la moins coûteuse.

L'ADEC n'a pas eu un point de vue unanime sur la solution envisagée. Certains d'entre nous approuvaient la décision, d'autres la rejetaient, mais tous ont regretté une prise de décision rapide, sans présentation suffisante des solutions alternatives, sans consultation ni des habitants ni de l'association.

Il nous est apparu lors du forum des associations que beaucoup de Caudanais n'étaient pas au courant de la décision prise durant l'été. C'est pourquoi en septembre, nous avons diffusé, sans esprit de polémique, un tract présentant la décision, ses motivations et nos interrogations.

L'étang a été vidé en septembre et un pont-cadre construit.

Temps 2 : une consultation sur le réaménagement du site

Il s'agit désormais de voir comment réaménager ce site. Dans cette optique, nous avons répondu à l'invitation de la mairie qui nous a proposé de voir d'autres sites à Hennebont et Baud où les étangs avaient été supprimés. Avec le même objectif, nous avons demandé de prévoir la visite de sites apportant d'autres réponses au problème (par exemple la création d'une rivière de contournement permettant le maintien de l'étang), ce qui n'a pas été fait.

En opposition avec la méthode suivie en juillet, le

maire avait affirmé que le réaménagement futur serait le fruit d'une large concertation. C'est aussi ce que nous voulions, car il n'y a pas de développement durable sans participation des citoyens.

Nous avons donc répondu favorablement quand la municipalité nous a sollicités en octobre pour étudier le cahier des charges qui serait soumis aux bureaux d'études. Nous avons insisté pour que soient mises en évidence, avant tout projet, les attentes de la population. La nouvelle version du cahier des charges a pris en compte nos propositions. L'association a de même été consultée sur le questionnaire que la municipalité a soumis aux Caudanais en novembre.

Philippe Lapresle a représenté l'ADEC lors de la réunion du 12 décembre en mairie qui a fait le bilan des réponses à ce questionnaire. 186 personnes ont donné leur avis sur l'aménagement du site.

Vient largement en tête la volonté que cela reste un lieu paisible (78% des réponses). Parmi les propositions émises par les habitants, la remise en eau, complète ou partielle, de l'ancien étang est rarement suggérée. Si quelques personnes demandent des plantations ou quelque équipement, le plus grand nombre souhaite le maintien d'un espace vert naturel. Les pistes qui ressortent de cette consultation sont un aménagement du chemin pour les personnes à mobilité réduite sur la rive gauche (côté avenue de l'étang) ; pas de nouvelles plantations ; garder un milieu naturel, mais il faudra être attentif à ne pas laisser les saules coloniser les lieux ; quelques éléments de mobilier (tables de pique nique, bancs) et quelques jeux pour les enfants ; une passerelle traversant le ruisseau à mi-longueur de l'ancien étang ; un parcours pédagogique pourra être réalisé plus tard quand la végétation aura repris.

Le choix du bureau d'études devrait se faire rapidement. En 2019, une première réunion publique avec présentation du bilan de l'enquête et des grands axes d'aménagement sera organisée. Une 2^{ème} réunion publique présentera le projet définitif. Les premiers travaux pourraient commencer dès cette année.

Notre environnement

- La nouvelle **voie verte** entre la Montagne du Salut et le centre de Caudan est achevée. Nous saluons cette réalisation qui permet un parcours sécurisé pour vélos et piétons.
- **Mise à 2x2 voies de la D769** : le maire a annoncé que l'enquête publique devrait se tenir cette année.

Kerustantin

De janvier à avril, une activité importante, l'activité a repris sur le site : des camions apportaient quotidiennement de la terre argileuse et des gravats ; ils repartaient tantôt à vide, tantôt chargés de cailloux. Nous avons immédiatement écrit au maire, au président du conseil départemental et avons publié des articles dans la presse :

« Cette reprise d'activité, la plus importante jamais relevée, inquiète l'ADEC, parce que le ralentissement de camions lourdement chargés se préparant à tourner vers le site, puis leur accès à la D769 au retour, présentent un risque important d'accident sur une route fortement fréquentée et parce que l'activité constatée, par sa nature et son ampleur, n'a rien à voir avec ce qu'autorise le PLU sur ce terrain.

Pour la quiétude des riverains, pour la sécurité des usagers de la route, pour le respect des décisions communales, il faut que cette activité cesse. Définitivement. »

Deux rassemblements sur le site ont été organisés.

Le 9 février, nous avons constaté la construction d'un merlon de terre haut de 7 m en limite de terrain côté Kerourio. Ce merlon figurait sur le plan du centre de tri et concassage déposé en préfecture en 2014 et était indiqué dans la demande d'autorisation "pour limiter le bruit". Cela indiquait clairement que l'installation de concassage restait à l'ordre du jour ! Nous avons d'autre part subi l'agressivité d'un chauffeur de poids lourd et du conducteur de la pelleteuse.



Le rassemblement du 21 avril a été le plus important, par le nombre de participants et par la présence de nombreux élus dont le maire.

Suite à la plainte de la commune contre Breizh Recyclage pour entorse au règlement du PLU, la procureure a chargé la gendarmerie d'enquêter. Le maire a été entendu au début de l'été ; les

gendarmes devaient aussi interroger le propriétaire du terrain et l'exploitant. Nous avons pour notre part adressé un courrier à la procureure le 20 avril. Aucune réponse ne nous a été donnée.

Suite à la plainte de la municipalité, ainsi qu'aux actions, relayées par la presse, des riverains et de l'association, les travaux ont cessé. Définitivement ?

En bref

● **Alimenterre** – Dans le cadre de ce festival national de films consacrés à l'agriculture et l'alimentation, l'ADEC a projeté le 29 novembre le documentaire *Frontera Invisible* sur la production d'huile de palme en Colombie. Le film a été suivi des interventions d'Alain Le Sann, fondateur du Crisla (Lorient) et d'Armelle Le Guen, présidente de l'association Pain et Tendresse Colombie, association caudanaise qui finance plusieurs centres nutritionnels à Bogota.

Seule une vingtaine de personnes étaient présentes.

● **Ceinture verte** – Le nouveau tracé a été examiné en septembre par une commission regroupant des représentants de la municipalité, de Lorient-agglo, de la FFRP (fédération française de randonnée pédestre) et de l'ADEC. Jean-Claude Talhouarn a proposé en novembre une boucle supplémentaire dans le bois de Kerio, qui a été retenue. Le nouveau tracé d'une longueur approximative de 9 km sera balisé et inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée en 2019, sans doute sous le nouveau nom de « Tro glas Kaodan ».

● **Déchèterie** - L'ADEC a déposé le 26 janvier son avis sur le réaménagement de la déchèterie de Lann Sévelin. Les travaux s'achèveront l'été prochain. En attendant, il faut utiliser les déchèteries de Cléguer et Hennebont. Un terrain à Kergoussel reçoit uniquement les déchets verts et gravats les lundis, mercredis et samedis.

● **Ecoles** - Nous avons rencontré le 3 juillet Sylvain Sabatier, chargé de mission à Lorient-agglomération, pour voir quelles possibilités d'animation/information proposer aux écoles à l'occasion du nettoyage des chemins et bas-côtés prévu en mars 2019. Aucun représentant des écoles n'était présent, bien qu'invités, mais ils se sont dits intéressés par la démarche et ont demandé de faire suivre l'information, ce qui a été fait. Malgré une relance faite en septembre, aucune école n'a donné suite à cette proposition...

● **Forum des associations** - Pascale Audoin, Claude Derollepot, Hervé Mélédo et François Taldir représentaient l'ADEC au forum du 8 septembre. L'ADEC a surtout été interpellée sur la disparition de l'étang de Kergoff, avec pour certains l'idée que nous étions responsable de ce choix...

- **Nettoyage de ruisseau** entre la salle des fêtes de Kergoff et la route de Pont-Scorff le 17 octobre. Nous étions 6 seulement..., mais avons dégagé le ruisseau des branches mortes qui l'encombraient ou menaçaient de tomber. Nous en avons aussi profité pour couper des branches basses sur le chemin. Prochaine étape, le nettoyage en amont de la route de Pont-Scorff.
- **Ordures ménagères** - La Commission de Suivi de Site de l'unité de traitement des déchets ménagers de Lann Sévelin s'est réunie le 17 octobre. Christian Joubier y représentait l'ADEC. La synthèse a été diffusée en janvier auprès des riverains.

Information des adhérents

Des messages réguliers ont été envoyés par courrier électronique pour informer de l'actualité de l'association. Un compte-rendu de chaque conseil d'administration a aussi été adressé.
Si vous ne les avez pas reçus, envoyez un message à adec-caudan@orange.fr avec votre adresse de courrier électronique.

Le site internet de l'association est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez toute l'information sur l'association et son action. Son adresse : <http://adec-caudan.pagesperso-orange.fr>

Rapport financier *Hervé Mélédo*

DEPENSES		RECETTES	
Frais de secrétariat et divers	244,48	Adhésions ADEC	430.00
Adhésion Eau et Rivières	56.00	Subvention municipale	214.00
Participation campagne ERB	202.00	Dons divers	15.00
Assurance Groupama	132.37	Remboursement divers	1,80
TOTAL	634.85	TOTAL	660.80

RESULTAT (Bénéfice) = 25,95 € Avoir au 31/12/2017 = 1991.09 € Avoir au 31/12/2018 = 2031.61 €
Après examen de plusieurs propositions de financement participatif de projets de développement durable, le conseil d'administration du 20 décembre a retenu la participation au financement, par le biais de Terres de Lien, d'un projet de ferme à Sérent. La participation décidée est de 300 euros ; elle ne figure pas dans le tableau ci-dessus, le chèque n'ayant pas été débité à la clôture des comptes.

Adhérents en 2018 : 43 (44 en 2017) - adhésion annuelle : 10 euros

Conseil d'administration

Il est composé de : Pascale Audoin, Claude Derollepot, Jean-Michel Evanno, Jean-Yves Henry, Christian Joubier (secrétaire), Philippe Lapresle (président), Hervé Mélédo (trésorier), Francis Roquier, François Taldir (vice-président), Jean-Claude Talhouarn.
Il s'est réuni 6 fois en 2018.

Tiers sortant : Pascale Audoin, Francis Roquier, Jean-Claude Talhouarn.

L'association sera ce que vous en faites.

Apportez-nous des idées ! Proposez des actions !

Soyez candidat au conseil d'administration ! Participez au renouvellement de l'association !

Pour nous contacter Ph. Lapresle, 15 rue Famille Kerlau, Caudan – 02 97 05 60 27 / 06 30 05 36 10 – adec-caudan@orange.fr